

Décembre 1959

Les SAPEURS-POMPIERS des ALPES MARITIMES et la catastrophe de MALPASSET



photo : C. Vignes - Base hélicoptères Sécurité Civile Cannes Mandelieu

Capitaine Alain BERTOLO – Décembre 2009

PREAMBULE :

La rupture du barrage de Malpasset...

Bien des textes et des témoignages illustrent le triste anniversaire de cette catastrophe qui tua 392 personnes dont 135 enfants, occasionna 51 disparus et affecta plus de 950 bâtiments.

Aussi mon propos n'est point de revenir sur les causes, destructions et bilans.

Au milieu de cet élan de solidarité nationale et internationale, il y avait, dès les premières heures, les Sapeurs-Pompiers des Alpes Maritimes...

Alors, je vous propose de revenir sur les deux jours précédents puis de suivre l'engagement de nos secours départementaux sur cette catastrophe.

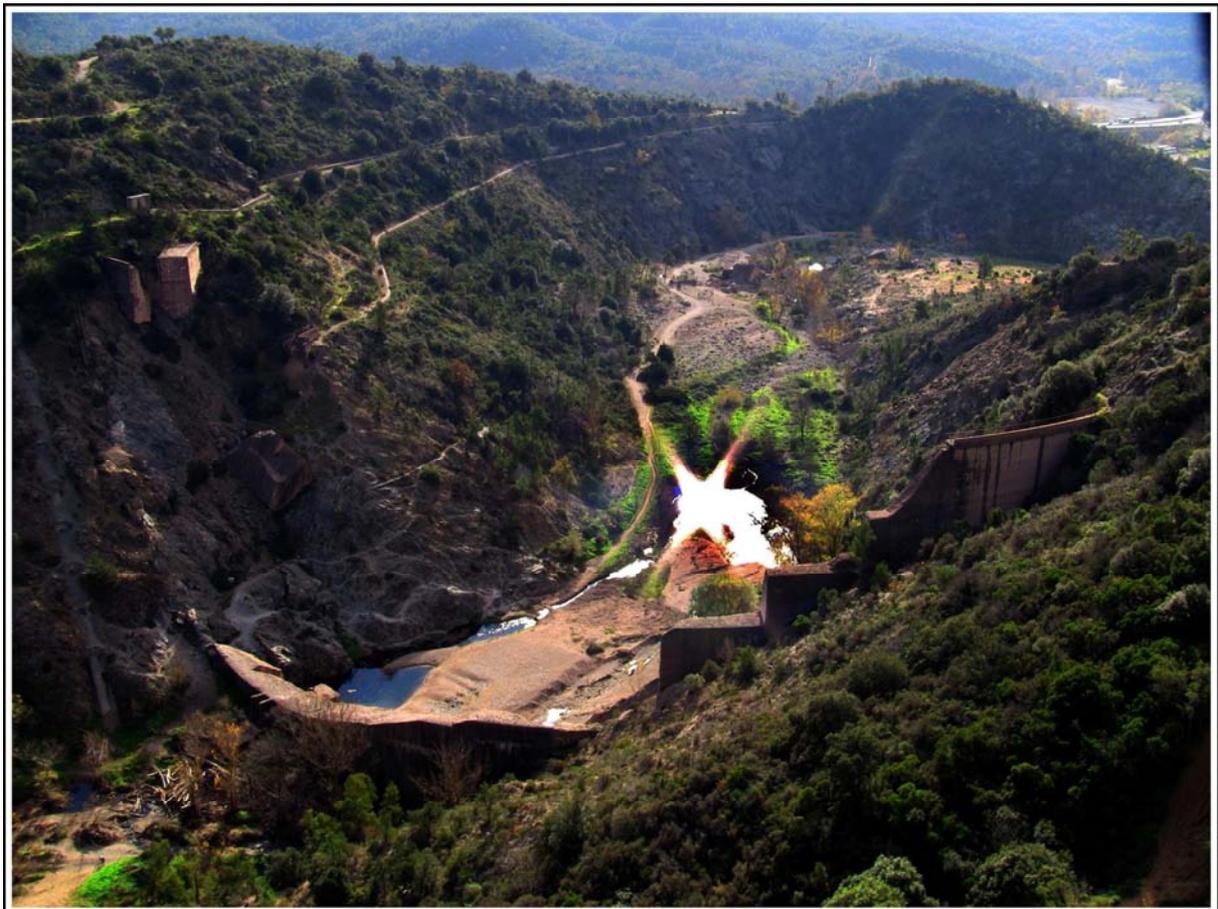


photo : C. Vignes - Base hélicoptères Sécurité Civile Cannes Mandelieu

Mardi 1^{er} décembre

Depuis plusieurs jours, les conditions météorologiques sont catastrophiques, la terre gorgée d'eau par des précipitations torrentielles, les impétueux fleuves et rivières, inquiètent les hommes.

A MENTON, une maison, percutée par une avalanche de terre, rue du Fossan, s'écroule sur la chaussée. D'autres menacent de s'effondrer, 74 personnes sont évacuées.

A ROQUEBRUNE CAP MARTIN, un fleuve de boue cascade dans les rues depuis la route de Ceret, des arbres sont arrachés, des villas frôlées, le Capitaine MARTIN, Commandant le Centre de Secours de MENTON coordonne l'évacuation des sinistrés.

A MONACO, le port de Fontvieille subit d'importants dégâts, une grue bascule dans les eaux, une vingtaine de barques se fracassent contre les quais sous l'effet des vagues.

A NICE, Le Colonel BRUNETON s'est installé au poste de commandement de la Caserne HANCY, le Commandant POULLAN et le Capitaine ROUX à la caserne MAGNAN, les appels affluent...

- vitrines défoncées par les galets au quai des Etats-Unis,
- vagues déferlantes rue des Ponchettes,
- éboulements sur les chemins de Crémat, Ginestière, St Pierre de Féric,
- évacuation de deux villas menaçant ruine, route de Bellet,
- arbres déracinés à Cimiez, Caucade, Franck Pilatte,

Et à 16 heures 30...

Raz-de-marée promenade des Anglais... inondations en série, un mètre d'eau devant la Croix de Marbre, autocar bloqué face à l'hôpital Lenval avec des passagers affolés, voitures projetées.

Les opérations de secours s'engagent rapidement. Les camions tout terrain, ordinairement dévolus à la lutte contre le feu de forêts font merveille, les canots pneumatiques sont tous engagés, les militaires de la 22^{ème} Brigade de Chasseurs Alpins viennent épauler nos pompiers.

Une centaine de voitures et leurs occupants sont secourus.

Le Caporal PEGLION et le Sapeur VIOTTI sauvent de la noyade, devant l'Elysée Palace, Monsieur René BROSSÉ, un homme de 60 ans pris par les eaux. La voiture de liaison des pompiers n'en réchappe pas, moteur étouffé...

De plus, le fleuve Paillon, sorti de son lit depuis la veille à LA TRINITE VICTOR, inquiète...

A CAGNES/MER, trois cents maisons sont submergées sur le front de mer, les pêcheurs Crossois tentent de sauver leurs bateaux en les tirant d'une chaussée sur l'autre, les treuils de halages étant arrachés.

A ANTIBES, trois villas du cap sont détruites, la Brague déborde, inondant le quartier sur plus d'un mètre vingt...

A GRASSE, des villas du quartier du Riou Blanquet sont évacuées, un homme de 73 ans meurt d'une crise d'apoplexie devant la désolation de sa propriété.

LE BAR sur LOUP est isolé, routes coupées...

A CANNES, l'eau est partout... A 14 heures, le ramassage d'un blessé sur un yacht dans le port prend des allures de sauvetage... A la suite de la rupture de la passerelle, c'est à bord d'un radeau de fortune que la victime est amenée à quai...

Les départements voisins sont aussi durement éprouvés... la côte varoise est dévastée, une tornade touche le LAVANDOU, les dégâts sur FREJUS sont considérables...

Des immeubles sont évacués à MARSEILLE et le niveau de l'eau dans le Vieux Port affleure les quais.

Mercredi 2 décembre

A MENTON, deux maisons sont détruites, le bord de mer est dévasté, le désastre est estimé à cent millions de francs.

A VILLEFRANCHE, le quai Courbet est arraché.

A NICE, Le Lieutenant COGNET assure la permanence au poste de commandement.

De Rauba-Capeu à Ferber, la désolation règne :

- magasins éventrés, immeubles inondés,
- devant Lenval, la chaussée a cédé et 40 000 tonnes de galets recouvrent la promenade des Anglais...
- la digue de la jetée du port est arrachée sur 24 mètres, de nombreuses embarcations coulées stagnent entre deux eaux.

Les interventions pour pompages se multiplient, de nombreux incendies se déclenchent en raison de courts-circuits, le Commandant POUILLAN et le Capitaine ROUX assurent les reconnaissances en ville, Le Colonel BRUNETON , Inspecteur Départemental, sillonne les communes environnantes.

A CAGNES sur MER, il est dénombré 350 maisons inondées et la plupart des établissements côtiers sont partiellement ou complètement détruits. La route du bord de mer vers ANTIBES n'existe plus.

A CANNES, trois yachts et plusieurs barques sont coulés dans le port et un important glissement de terrain touche LE CANNET et MOUGINS.

C'est à PEILLON CHATEAUVIEUX, qu'est relevé le record pluviométrique : 358 litres d'eau au mètre carré en cinq jours...

Heureusement une accalmie du temps permet de panser les premières plaies.

21 Heures et 13 minutes...

Alors que s'endort notre département meurtri, le barrage de Malpasset cède et 50 millions de m³ d'eau déferlent dans la vallée du Reyran...

La vague meurtrière atteint FREJUS à 21 H 40, percute l'autorail Marseille Nice à 21 H 50.

A 22 H.00, le tocsin résonne lugubrement sur la ville privée d'électricité.

A 22 H 05, les Sapeurs-Pompiers volontaires de FREJUS entament un long calvaire...

ALPES MARITIMES...

La recherche de la main courante de la station radio à onde métrique « BELOTTE » tenue par les pompiers de Cannes me permet de vous livrer quelques phrases, là inscrites sur du papier mais qui reflètent, sans fard, l'engagement des hommes :

CENTRE DE SECOURS DE CANNES				STATION A ONDES METRIQUES : BELOTTE	Page : A
8 Décembre 1959					Opérateur :
Comme	Heure	A qui	De qui	TRAPIC	Observ
85,5	22h0			Mise en route sur 85,5 et 85,6 pour présomption de sinistre dans le Var Barrage de Malpasset emporté	(C. Belotti)
	22h15	Cannes	Belotte	Chef de Corps de Cannes demande l'importance du sinistre à Préfecture du Var Var. Les moyens de secours qu'il serait nécessaire de diriger sur le point indiqué (Fréjus ou St Raphaël). Ensuite il rendra compte à l'inspecteur l'inspecteur Départemental et prendra les ordres auprès de lui	
	22h15	Belotte	Cannes	Préfecture du Var demande qu'une reconnaissance soit faite sur place C. Hamecartaigne demande qu'une double reconnaissance soit faite sur route de l'intérieur et route du bord de mer	
	22h20	Belotte	Fréjus St	Demande indicative des postes envisagés en reconnaissance	
			Belotte	Réponse : les postes pour la reconnaissance sont : Dotal et Solo de	
			Sarrazin 25	Sarrazin a 1 Km de la route de Bagneux, signaux lumineux avant submergés à droite et à gauche	
			Sarrazin 25	Je suis à 1 Km à peu près carrefour Bagneux St 7. Route coupée par un débris de plusieurs mètres, il y a 2 saignes de chemin de fer collées à sections de militaires assurant de savoir franchir en difficulté même de nuit, en saignant pour les affaiblis, il faut faire 60 mètres dans l'eau, il y a des victimes enroulés	

- 22 H 40 : « mise en route sur fréquences 85,5 et 85,6 pour présomption de sinistre dans le Var. Barrage de Malpasset emporté »

- 22 H 45 : « Chef de Corps de Cannes demande l'importance du sinistre à Préfecture du Var. Les moyens de secours qu'il serait nécessaire de diriger sur le point indiqué (Fréjus ou St Raphaël. Ensuite il rendra compte à l'Inspecteur Départemental et prendra les ordres auprès de lui »

Nous allons donc suivre, aux travers des messages radio, le Capitaine Jean FLOCCIA, Chef de Corps des Sapeurs Pompiers de CANNES depuis le 1^{er} mars 1957, qui en cette nuit, écoute les premiers messages avant d'engager le dispositif de secours de notre département.

Elles durent être longues, mon Capitaine, ces minutes d'attente et d'analyse...

Jeudi 3 décembre

- 1 H 30 : « je suis à 1 Km à peu près du carrefour Bagnols RN7. Route coupée. Crevasses de plusieurs mètres. Il y a 2 wagons de chemin de fer culbutés. 2 sections de militaires essaient de sauver passagers en difficulté. Manque de lumière, ces wagons pour les atteindre il faut faire 60 mètres dans l'eau, il y a des victimes encore vivantes. Réclame hélicoptère pour éclairer les troupes. »

Renseigné par le Colonel BRUNETON, Inspecteur Départemental des Services d'incendie, notre Préfet Monsieur Pierre Jean MOATTI adresse un télégramme au Ministère de l'Intérieur à 2 H 00

Mentions d'urgence		MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR		Indications de Transmission :	
Signature de l'Expéditeur :		TÉLÉGRAMME DÉPART			
Mentions de Service	Origine	N° d'Expédition	Nombre de Mots	Date et Heure de Dépôt	
	NICE	5745/46		3/12/59-02H00-D-	
EXPÉDITEUR : DESTINATAIRE :					
PREFET ALPES MARITIMES INTERIEUR CABINET PARIS GARE MARSEILLE					
DANS DEPARTEMENT DU VAR SUITE RUPTURE BARRAGE DU HERAN 10 KM AU NORD DE FREJUS EXTREMITE DEPARTEMENTALE 37 LES EAUX ONT EMPORTE TOUTES HABITATIONS SITUÉES DANS VALLEE HERAN ET POUVADOU STOP NOMBREUX BATIMENTS EGALEMENT DETRUIES A FREJUS PLAGE AU QUARTIER DE LA GARE ET DES ARENES -NOMBREUSES VICTIMES STOP UNE DIZAIN DEJA DECOUVERTES STOP VOIE FERREE NICE- MARSEILLE EMPORTEE AUX ABORDS DE LA GARE DE FREJUS STOP BASE AERONAVALE INONDEE, INUTILISABLE - SECOURS ORGANISES AVEC TROUPES, POMPIERS DE FREJUS, ST RAHAEL ET CIVILS - MANQUE EAU POTABLE, ELECTRICITE, TELEPHONE ☎ FIN					
02H16/3/12/59/CDE MISSION					
RÉDIGEZ VOS TÉLÉGRAMMES SELON LES INSTRUCTIONS DE LA CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE N° 87, DU 15 MAI 1959					

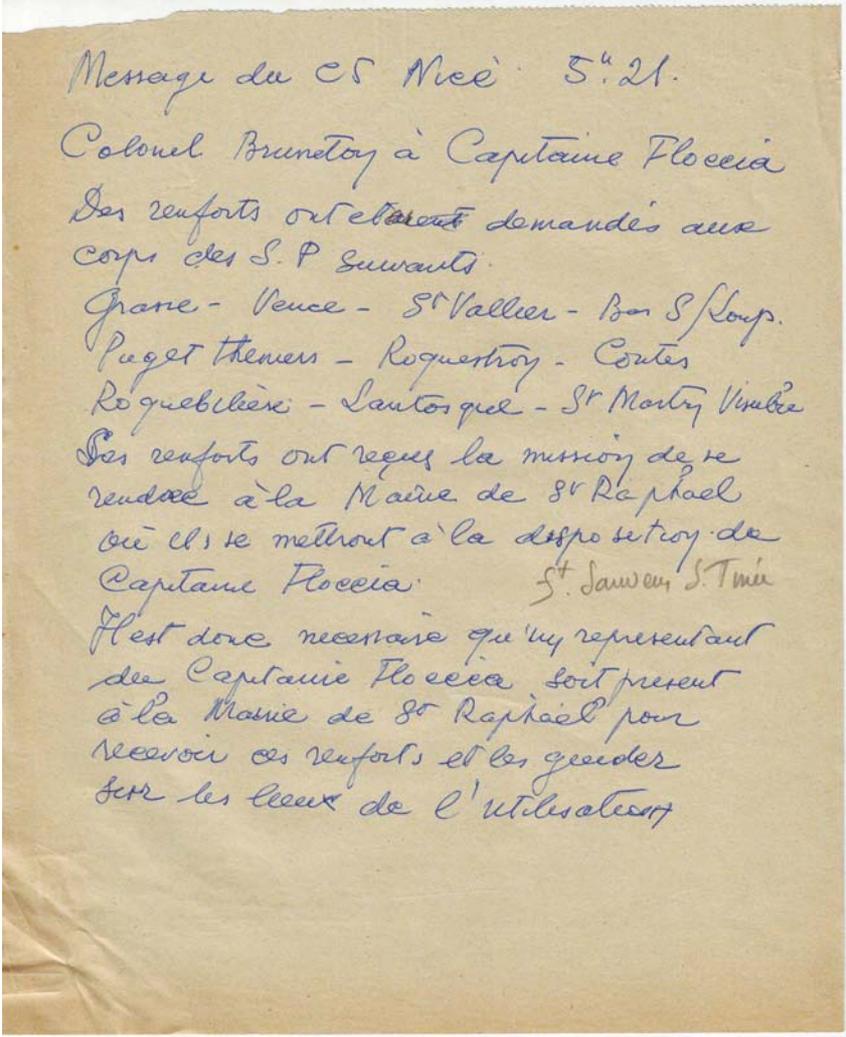
A 2 H 20, le détachement des Alpes-Maritimes est réuni devant la caserne du Palais de Justice de CANNES :

- 3 Fourgons d'incendie normalisés (Antibes- Cannes- Nice),
- 1 Jeep radio (Nice),
- 1 voiture haut parleur de la Police,
- 1 camionnette des CRS avec 3 canots pneumatiques,
- 12 ambulances.

2 H 37 : « Capitaine FLOCCIA à Colonel, Nous passons devant la Mairie de Cannes, le convoi suit normalement »

C'est à 4 H 15 que la colonne de secours se présente à l'entrée de St Raphaël puis le Chef de détachement adressera à 5 H 00 un message à Draguignan « *Avons procédé à une reconnaissance, la jeep de Nice a établi ses phares. Attendons 6 H à 6 H 30 de façon à y voir clair dans ce déblai. Entendons des appels au secours de l'autre côté de la rive, essayerons d'aller porter secours, attendons un peu de clarté pour effectuer cette délicate opération* ».

A NICE, Le Colonel BRUNETON, en liaison avec Monsieur le Préfet organise le second échelon de renfort. Voici, retrouvé au cœur d'un dossier, l'original du texte



Message du CS Nice 5.21.

Colonel Bruneton à Capitaine Floccia

Des renforts ont été demandés aux corps des S.P suivants :

Grasse - Venise - St Vallier - Bon S/Loup.
Puget théniers - Roquestroy - Cotes
Roquebiline - Santosque - St Martin Vimbres

Des renforts ont reçus la mission de se rendre à la Mairie de St Raphael où ils se mettront à la disposition de Capitaine Floccia. St. Julien, S. Tmi

Il est donc nécessaire qu'un représentant des Capitaine Floccia soit présent à la Mairie de St Raphael pour recevoir ces renforts et les garder sur les lieux de l'utilisation

C'est le Capitaine CROUZILLAC, Chef de Corps de GRASSE que désigne le Colonel BRUNETON pour conduire ce détachement.

Pour l'organisation des transmissions, notre Département va assurer le soutien de l'infrastructure :

- A 4 H 20 : il est décidé de renforcer l'exploitation radio au niveau des pompiers de CANNES.

- A 4 H 40 : l'autorisation de doubler le relais installé au pic de l'Ours est demandée par téléphone au Colonel BRUNETON, l'accord est donné à 4 H 45 et pendant 16 jours, les sapeurs pompiers de CANNES, ANTIBES et NICE se relayeront pour assurer, avec une jeep radio, cette mission...

Mod. 50 bis - Série 94

Mentions d'urgence	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR		Indications de Transmission :	
Signature de l'Expéditeur :	TÉLÉGRAMME DÉPART			
Mentions de Service	Origine	N° d'Expédition	Nombre de Mots	Date et Heure de Dépôt
	NICE	5751		3/12/59 0700

EXPÉDITEUR : CHEF CENTRE S.T.I. NICE
DESTINATAIRE : PC RADIO SP CANNES - PC RADIO NICE 4 SOLO 5 - CHEF TRANS S/PCO DRAGUIGNAN A
TITRE DE COMPTE RENDU - IDSI DES ALPES-MARITIMES POUR INFORMATION ET DIFFUSION
~~SERVICES INCENDIES DES ALPES-MARITIMES~~

N° 2

SUR INSTRUCTION CHEF REGIONAL S.T.I. PRIERE CONSTITUER IMMEDIATEMENT RESEAUX SUIVANTS :

PRIMO : RESEAU DE COMMANDEMENT A O.M. SUR 85.5

STATION DIRECTRICE BELOTTE AVEC STATIONS FIXES CANASTA - MEISSONNIER I^o - PETANQUE - JACQUET - STATIONS MOBILES D'AUTORITES ARAMS 83 - LANCELOT 83 - CRISTAL 9 - PROVENCE 3 ET MOBILES INCENDIES DU VAR OU AUTRES DEPARTEMENTS EN OPERATION DANS ZONE SINISTREE

SECUNDO = RESEAU INCENDIES A O.M. SUR 85.6

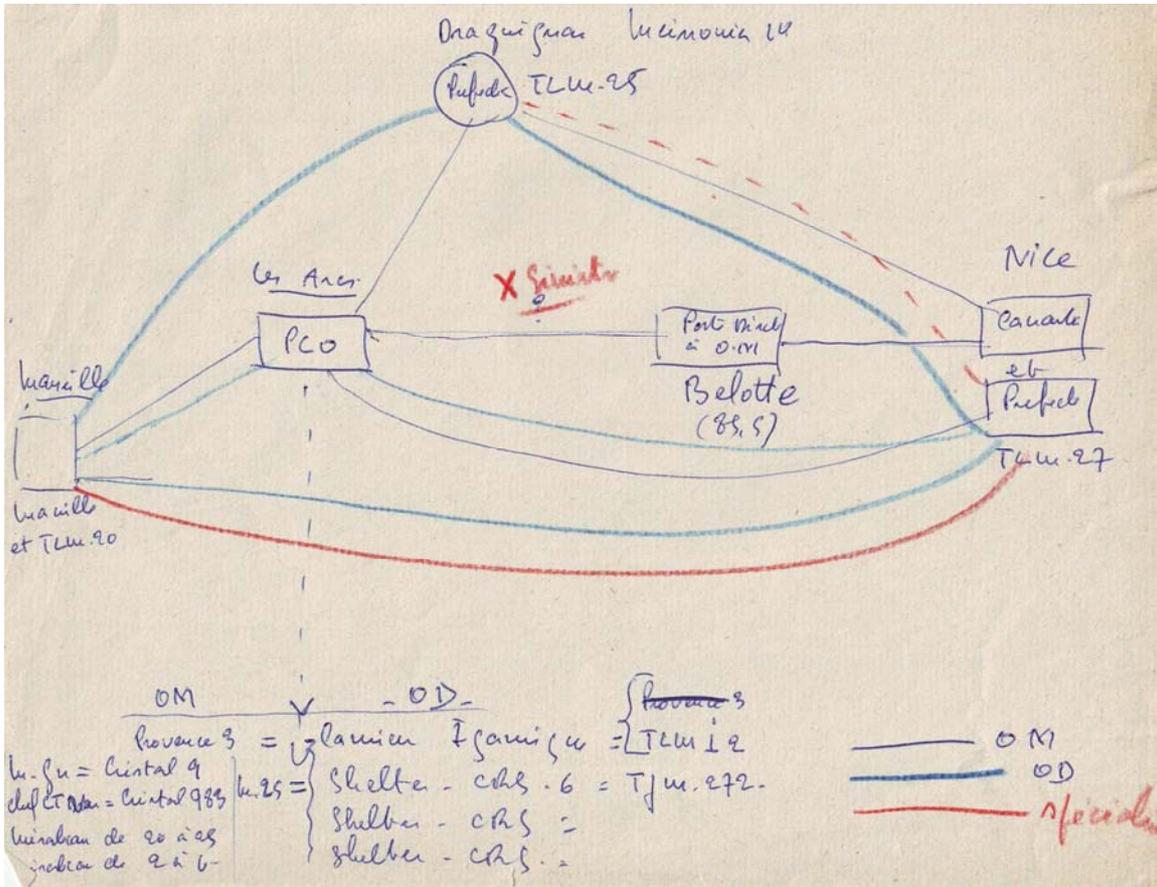
STATION DIRECTRICE = CANASTA AVEC TOUTES LES STATIONS FIXES ET MOBILES D'INCENDIES DES ALPES-MARITIMES STOP SOLO 5 STATIONNE PIC DE L'OURS PRENDRA INDICATIF B ELLOTTE ASSURERA SERVICE PERMANENT ET SERVICE RELAIS ENTRE CANASTA ET MOBILES INCENDIES FIN./.



DATE ET HEURE DE TRANSMISSION

RÉDIGEZ VOS TÉLÉGRAMMES SELON LES INSTRUCTIONS DE LA CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE N° 87, DU 15 MAI 1950

Les archives du Service de Transmissions de l'Intérieur recèlent le superbe plan d'organisation du réseau que d'aucuns, bien plus tard, réinventeront... sous le nom d' « ordre complémentaire des transmissions »... Voici... L'original de 1959, pour la plus grande catastrophe civile de notre histoire nationale en seconde partie du XXème siècle.



D'autres messages nous permettent d'entrevoir l'ampleur de la tâche, la désolation, mais aussi le courage des hommes...

Tirés du procès-verbal d'exploitation du service des transmissions « opérateur pic de l'ours » et de la main courante « Belotte », je vous en livre quelques exemples :

- Du Capitaine FLOCCIA au Capitane CROUZILLAC à 6 H 25 « *tout le personnel secouriste disponible se rendra à Fréjus par le bord de mer, à la pointe de l'Esquillon, dire au Dodge de St Vallier de venir à Fréjus, PC Gendarmerie Fréjus* »
- Du Poste de Commandement à 7 H 15 « *Capitaine Floccia parti avec ses hommes à l'ouest de Fréjus, Capitaine Crouzillac à l'est* »

- D'une équipe de sauvetage « avons récupéré des sinistrés avec les barques, trois personnes sont prises en charge par Adjoint St Aygulf »
- Du Directeur de la Santé du Var « envoyer de toute urgence gendarmerie Fréjus en passant par les Adrets 10 ambulances et secouristes + 200 couvertures »
- De nos pompiers à 14 H 28 « Sommes sur les lieux, avons 3 cadavres, sommes dans la boue jusqu'aux genoux »
- D'une équipe de sauvetage à 16 H 25 « Venons de trouver un cadavre au milieu des pêcheurs rive gauche de l'Argens, envoyer hélicoptère ferons des signaux (...) Venons d'apercevoir 2 ou 3 personnes au milieu des pêcheurs demandant du secours. »
- D'un chef de secteur à 17 H 00 « mission recherche de cadavre ne peut être faite de nuit, il ne reste plus personne en danger, propose de faire rentrer au cantonnement les Corps en service sur la N°7 à l'ouest de Fréjus »
- Du commissaire des RG à Monsieur le Préfet du VAR « à 16 H, le bilan des victimes de la catastrophe de Fréjus s'élève à 160 morts, 65 blessés dont 20 seulement gardés à l'hôpital de Fréjus »
- Du Capitaine FLOCCIA au Colonel BRUNETON à 18 H 10 « Inspecteur Départemental du Var libère et renvoie les SP des AM, je libère en premier les centres de secours ruraux, les camions citernes lourds de Nice et Cannes ».

Pour cette terrible journée, il est important de citer l'engagement des grandes associations de sauveteurs bénévoles des Alpes Maritimes :

- Croix Rouge Française,
- Fédération Nationale de Sauvetage,
- Secouristes Français,
- Société de Sauvetage en Mer

Ainsi que la 6^{ème} Compagnie de C.R.S. dont 100 hommes commandés par le Capitaine RIOLLET quittent ST LAURENT du VAR à 3 H 20.

Puis les hélicoptères... Armée, Gendarmerie, et ... pour le groupement aérien de la Protection Civile les 2 BELL à pistons (Dragon 4, Dragon 5) accompagnés de l'alouette II (Dragon 1).

Un accident dramatique surviendra en matinée avec un appareil de la Gendarmerie. Opérant un sauvetage sur un toit, le Lieutenant René BLAZY, pilote de 34 ans, sera décapité par les pales.

Vendredi 4 décembre

Les relèves s'organisent, en plus des matériels de secours, notamment des camions citernes porteurs d'eau pour ravitailler les populations, notre Service Incendie fournit d'importants moyens de pompage.

Huit camions citernes dont deux appartenant à la Ville de NICE et six à des transporteurs privés sont réquisitionnés pour acheminer de l'eau potable, 70 secouristes partent relever les sauveteurs en place depuis la veille, 1500 Kg de pains sont expédiés, offerts par les patrons boulangers des Alpes-Maritimes et confectionnés par les employés qui ont travaillé bénévolement pour assurer cette fournée.

Mais ce qui inquiète le plus, c'est le bulletin météorologique... et la tempête qui pointe risquant d'hypothéquer l'emploi des hélicoptères.

CABINET
Message téléphoné N° I769

Date	Heure	Origine	Reçu par
4/12/1959	7h20	METEO NICE	Melle PAYEN

Avis de tempête N°6 - Dépression Golfe de Gènes en voie de ^{Croisement} croisement : zone menacée du Golfe du Lion à la Sardaigne

Vent Nord-Ouest 35 à 45 noeuds, force 8 à 9

Mer forte

- a été phoné à 08h30 au Département et à "Belote" par PC radio Nice

- 0945 - message transmis à Préfecture Var par "Belote" (pic de l'Ours)

Commandé par le Capitaine FROMMWEILER, le détachement hélicoptères du Service National de la Protection Civile composé des appareils des bases d'Issy les Moulineaux, de Grenoble et Perpignan, avait rejoint Fréjus, dans l'aube blafarde du 3 décembre.

Le Brigadier CEYSSON, les Lieutenants LEPLUS, JOSSE et... VERDIER (qui implantera en juin 1962, la première base de NICE) vont, à raison de 25 à 30 opérations par machine dans cette première journée, ramener bon nombre de survivants retrouvés accrochés à des épaves ou réfugiés sur les toits de bâtisses croulantes.

L'emploi des hélicoptères pour la seconde journée de catastrophe est toujours d'un concours précieux :

- pour les reconnaissances : 8 H 20 « *signale utilisation hélicoptères Alouette et Bell, reste disponible 1 Bell* ».
- pour le transport d'autorités : 8 H 55 « *1 Bell suivant instruction se rend préfecture Draguignan* »
- pour le convoyage de vivres ou médicaments : 10 H 52 « *Chargement de médicaments en provenance de Nice est à St Aygulf, vous demande si possible faire transporter à Fréjus par hélicoptère. Destinataire hôpital de Fréjus* ».
- pour l'enlèvement des corps 17 H 20 « *le Corps du Rayol se trouve dans la plaine à 1 Km en avant de l'intendance, 3 cadavres, épaisseur de boue nous empêche de les emporter, faudrait un hélicoptère* ».

A 14 H 15, le Commandant HOURCASTAGNIER, Inspecteur Départemental du VAR, interroge « *demande à Dragon si les vols hélicoptères sont impérativement suspendus* ».

La confirmation arrive à 15 H 23 « *les pilotes ne peuvent pas voler, vent violent* ».

Samedi 5 décembre

Dans notre département, la souscription ouverte par le quotidien « Nice-Matin » atteint les 45 000 francs.

Le Capitaine FLOCCIA coordonne toujours les secours des Alpes Maritimes.

En plus des opérations de pompage et de recherche de cadavres, les Camions citernes 4 x 4 « *lourd Feu de forêt* » BERLIET alimentent en eau les sinistrés.



16 H 00 ... GRASSE, la dépouille du Capitaine René BLAZY, recouverte du Drapeau Tricolore entre dans la Cathédrale après une veillée funèbre à la Caserne Kellermann où il avait assuré un commandement durant deux années.

Ce père de 4 enfants, Major de la promotion 1952 de l'école des officiers de Gendarmerie de MELUN, commandait depuis 1956 la section d'hélicoptères de la Gendarmerie de la 9^{ème} Région. Il est inhumé à Grasse.

Et la suite ...

Les pompiers de notre département vont continuer d'œuvrer aux côtés de nos homologues varois encore de longs jours...

Encore quelques messagespêle-mêle... de toutes origines... synonymes de l'engagement comme de l'épuisement des hommes...

- 6 décembre, 9 H 25 : « *Groupe de Grasse demande une Moto pompe d'épuisement au Cne Floccia* »
- 6 décembre, 9 H 30 : « *vient de découvrir un cadavre, Départementale 5, ne peut l'approcher, demande hélicoptère* »
- 7 décembre, 13 H 43 : « *terrain de recherches complètement mou et inondé, impossible d'y rentrer* »
- 7 décembre, 15 H 45 : « *un camion est parti à 13 H sur la route du barrage pour prendre 20 secouristes, il n'est pas revenu, faire recherches, urgent* » « *repéré un camion benne, je me pose pour me renseigner* »
- 7 décembre, 16 H 25 : « *Dragon 5 décolle de Mandelieu, visibilité nulle, quel temps fait-il à Fréjus ?* »
- 7 décembre, 18H50 : « *Capitaine Crouzillac à Adjudant Civatte, rentrez sur Grasse, ce soir* »
- 9 décembre, 20H15 : « *Lieutenant Couraut à Inspecteur Départemental des Alpes Maritimes, J'ai l'honneur de vous signaler que la jeep radio de Cannes ne peut plus circuler par suite d'une panne de la boîte de vitesse, immobilisée au PC Fréjus* »
- 10 décembre, 16 H 30, « *jeep radio Antibes en panne, rentrera par ses propres moyens, le mécanicien fera nécessaire pour que ce véhicule soit en état de marche pour le 11 à 7 H*»
- 14 décembre, 14 H 40, « *Commandant Hourcastagnier à Capitaine Floccia, solo 4 et son personnel peuvent réintégrer casernement* »

La station « Belotte » cessera son émission permanente le samedi 19 décembre puis DRAGON 1 sera le dernier hélicoptère à quitter Fréjus, l'après-midi du dimanche 20 décembre.

L'engagement de nos Pompiers Maralpins ?

Ce fut :

– 178 hommes issus des Centres de secours d'ANTIBES, CANNES, CONTES, GRASSE, LANTOSQUE, LE BAR/LOUP, MENTON, NICE, PUGET-THENIERS, ROQUEBILIERE, ROQUESTERON, SAINT MARTIN-VESUBIE, SAINT-SAUVEUR/TINEE, SAINT VALLIER de THIEY et VENCE, engagés dès les premières heures sous les ordres du Capitaine FLOCCIA, secondé par le Capitaine CROUZILLAC, et qui oeuvrèrent sans compter le 3 décembre 1959...

– 9 fourgons d'incendie, 1 camion citerne lourd, 5 camions citernes moyens, 4 jeeps radio, 2 voitures de liaison, 6 ambulances, 3 canots pneumatiques, 1 barque à fond plat, 1 groupe électrogène.

– 50 hommes qui, jusqu'au samedi 12 décembre restèrent en permanence à Fréjus pour assurer au moyen de 4 camions citernes l'alimentation en eau potable de la ville.

– les plongeurs d'Antibes, Cannes et Nice mis à disposition des Ponts & Chaussées, le mercredi 16 décembre pour vérification de structures.

Et surtout :

– 45 vies sauvées et 24 malheureuses dépouilles retrouvées...



photo : Sapeurs Pompiers de Vence

Nos Corps de pompiers recevront en 1961, pour leur brillante conduite, une lettre de félicitations pour ACTE DE COURAGE et de DEVOUEMENT.



photo : Sapeurs Pompiers de Puget-Thénières

PUGET-THENIERS parmi d'autres, est l'exemple de ces centres ruraux nés au lendemain de la seconde guerre mondiale et qui participèrent aux secours de ce 3 décembre 1959...

Créé par arrêté préfectoral du 17 septembre 1947, composé de 11 sapeurs pompiers volontaires et commandé depuis le 1^{er} juillet 1955 par l'Adjudant-Chef Louis PALLANCA, Chef de Corps depuis le départ en retraite du Sous/Lieutenant Paul MACCHI.

Alors, pour conclure mes lignes, je vous invite à imaginer ces hommes...

Partis en cette froide nuit de décembre, pluvieuse, boueuse, à bord du lourd fourgon d'incendie normalisé n° 10 de marque FORD, immatriculé 456 R 6...

Pour aller là-bas, si loin...

Tenter d'arracher d'autres hommes à leur linceul de boue.

Alain BERTOLO
Décembre 2009